académie Nice

direction des services départementaux de l'éducation nationale Alpes-Maritimes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Enseignant Référent pour les Usages du Numérique

Type d'emploi : poste ouvert aux personnels enseignants du 1er degré disposant d'une expertise pédagogique et technique dans le domaine des usages du numérique. Cette expertise peut avoir été reconnue et validée par le CAFIPEMF option « Enseignement numérique ».

Lieu d'exercice : Circonscription (75 %) / DSDEN ou autre lieu institutionnel selon mission départemental sur les 25 %

Date de prise de fonction : rentrée scolaire

Conditions de nomination : Nomination à titre définitif pour les agents inscrits au vivier et obtenant un poste à l'issue du mouvement informatisé.

Nomination à titre provisoire pour les postes restés vacants à l'issue du mouvement informatisé.

NB : une priorité absolue est attribuée au mouvement suivant pour les agents nommés sur des postes proposés au mouvement informatisé et restés vacants à l'issue.

Conditions de rémunération : indemnité de mission particulière taux 1 (104.16€/mois), non cumulable avec l'ISAE.

Organisation du service et temps de travail

Membre de l'équipe de circonscription, l'ERUN est totalement déchargé de classe. Il exerce ses missions sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education nationale en charge d'une circonscription (IEN CCPD) pour 75% de son temps de service. Son action au niveau départemental, pour 25% de son temps de service, est coordonnée par l'IEN en charge du numérique en liaison avec l'inspecteur Adjoint chargé du 1er degré. Il travaille en complémentarité avec les conseillers pédagogiques. Son action dans le cadre de la Circonscription s'inscrit dans le cadre du programme de travail arrêté par l'IEN.
Les missions de l'enseignant référent pour les usages du numérique visent la généralisation de pratiques d'enseignement utilisant des ressources et des services numériques pour l'école Il apporte son appui aux enseignants, aux directeurs et aux équipes pédagogiques des écoles maternelles et élémentaires, dans le domaine des usages du numérique éducatif et les applications-métier.
Les missions de l'ERUN s'articulent autour de trois axes principaux :

- l'accompagnement des enseignants, des équipes d'écoles et de circonscriptions,
- la contribution à la formation des enseignants,
- l'aide et le conseil pour la mise en œuvre de la politique éducative.

Par ses compétences et ses missions, il contribue à renforcer, à l'école, le cadre de confiance pour le développement des usages pertinents et responsables du numérique.
L'ERUN peut apporter son concours à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de projets d'école. Il accompagne et soutient les actions innovantes. Il accompagne et conseille les enseignants et les directeurs sur leur lieu d'exercice, ponctuellement ou dans la durée, à leur demande ou pour répondre à celle de l'inspecteur de la circonscription ou de l'IEN en charge du numérique.
L'ERUN est totalement déchargé de service d'enseignement. Son service s'organise dans le cadre de la durée légale annuelle du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires. Il se répartit principalement sur les 36

semaines. L'ERUN peut être appelé à participer à des réunions et des actions se déroulant en dehors des heures scolaires.

Description des missions :
Les missions de l'Enseignant Référent pour les Usages du Numérique s'exercent dans trois champs d'action articulés dans lesquels il effectue des tâches dont l'ampleur, la diversité et les modalités dépendent de son contexte d'exercice.

1 - Accompagnement des écoles et des circonscriptions

L'enseignant référent pour les usages du numérique accompagne les équipes pédagogiques des écoles dans la mise en œuvre des usages du numérique dans le cadre des référentiels d'enseignement.
Ses missions consistent notamment à :

- déployer et suivre les ressources et les services numériques ;
- accompagner les enseignants à l'intégration des outils numériques aux pratiques pédagogiques.

Il participe à la mise en œuvre de projets nationaux, académiques ou départementaux dans le domaine du numérique. Il accompagne des projets d'expérimentation ou de déploiement d'équipements, de ressources et de services numériques.
Il assiste les directeurs d'école par des apports pratiques et techniques sur des outils et services numériques utilisés pour la gestion pédagogique et administrative.
Il soutient les équipes de circonscription dans l'utilisation des outils numériques de gestion et de pilotage.

2 - Contribution à la formation des enseignants

Au regard de son expertise ou de sa certification professionnelle, l'enseignant référent pour les usages du numérique contribue à mettre en œuvre des actions de formation.
Il met les outils numériques et les parcours à distance au service de la généralisation de pratiques pédagogiques avec le numérique.
Il participe à l'accompagnement des enseignants qui s'engagent dans la préparation de certifications professionnelles.

3 - Aide et conseil pour la mise en œuvre de la politique éducative

Selon les besoins et l'articulation avec les enjeux nationaux et territoriaux, l'enseignant référent pour les usages du numérique apporte une aide à la décision et une expertise à l'IEN, aux équipes pédagogiques des écoles, aux représentants des collectivités territoriales.
En s'appuyant sur un travail de veille, il apporte aide et conseil notamment sur :

- le suivi et l'accompagnement de la mise en œuvre des orientations de la politique éducative, en cohérence avec le pilotage de l'IEN ;
- les modalités d'équipement et de maintenance ;
- le choix des ressources et services numériques ;
- les aspects juridiques et déontologiques ;
- le recensement et la diffusion, en lien avec l'IEN, des pratiques et des démarches pédagogiques efficaces avec le numérique.

Compétences et qualités requises :

Maîtrise des compétences professionnelles du référentiel en vigueur
Capacités de distanciation par rapport à la diversité des situations et des démarches d'enseignement
Capacités relationnelles, d'écoute, d'analyse, d'initiative
Qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté
Aptitude à travailler en équipe
Maîtrise technique des technologies numérique appliquées à l'enseignement du 1er degré
Capacité d'élaboration de documents et de ressources sur tous supports numériques

Capacité de veille sur les usages pédagogiques du numérique
Disponibilité

Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste : l'IEN de la circonscription

Procédure de candidature : Candidature à adresser par voie hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie et simultanément à la DIPE2 (ia06-dipe2@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.